

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 23/03/2018 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE L'AGRICULTURE (DAG)					
2	LIBELLE DU POSTE : Agent forestier					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 1					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : D					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : AN5					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 980			
	S/CHAP : 96202		PROGRAMME R.H : 96501			
	CENTRE DE TRAVAIL : 383					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : DAG – HIVA-OA					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Il réalise des travaux de sylviculture, d'exploitation forestière, sciage et traitement des bois. Il participe à la maintenance du matériel et des bâtiments.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES	0	0	0	0	0
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la subdivision des Marquises					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel d'exploitation forestière (tronçonneuses, tracteurs, camion grumier et scies)					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Travail en extérieur dans des conditions difficiles (aléas météorologiques, forte pente, terrains glissants...) ; - Possibilités de missions d'ordre professionnel sur toute la Polynésie française pour des travaux forestiers et de chantiers de formation.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Réaliser des travaux d'exploitation et sylvicoles (abattage, tronçonnage, débardage...) ; - Effectuer l'inventaire et le martelage des peuplements forestiers ; - Faire le cubage des bois, classification et conditionnement des bois de sciage ; - Construire des hangars à bois et mobilier divers.					
14	ACTIVITES ANNEXES : - Faire la maintenance des matériels et bâtiments de la station forestière ; - Faire la maintenance des engins d'exploitation forestière et des outillages ; - Dispenser des formations en bûcheronnage à destination des agents des secteurs agricoles dans les archipels ; - Constater les infractions à la réglementation relative au régime des eaux et forêts en Polynésie française ; - Faire le traitement chimique des bois par trempage et autoclave.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Aides technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Sylviculture et travaux forestiers CAP/BEP Agricole en travaux forestiers et sylviculture.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance des techniques d'exploitation des bois ;		X	
	- Connaître la réglementation en matière des eaux et forêt en Polynésie française ;		X	
	- Conduite des engins de manutention ;		X	
	- Connaissances en traitement du bois ;		X	
	- Sens de l'organisation ;	X		
	- Capacité de respecter les consignes de sécurité ;		X	

	- Esprit d'initiative, de polyvalence ; - Polyvalence.	X X		
--	---	--------	--	--

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience souhaitée dans un poste similaire ; - Connaître le matériaux bois et la filière.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le Directeur

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :